

Connaître l'essentiel de la gestion des sinistres du particulier - PCT40

Code produit : PCT40

Niveau : Initiation

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 462,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

Dirigeants, managers et collaborateurs

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Connaître les éléments de la déclaration de sinistre (dégât des eaux, accident de la circulation, responsabilité civile)
- Savoir déterminer le périmètre de gestion
- Être en capacité d'informer sur les mesures d'instruction et les étapes de gestion

Programme de la formation

1. La déclaration de sinistre

- Informations à vérifier en fonction de la nature du sinistre
- Informations à recueillir

2. Savoir déterminer le périmètre de gestion

- Contractuel : dans quelles situations ? Situations à déterminer à travers des cas pratiques DDE, auto et RC / Être en capacité d'expliquer une limitation de garantie et une exclusion de garantie, le régime du bonus-malus, la franchise, etc.
- Conventionnel : quelle convention peut s'appliquer ? En dégât des eaux : le champ d'application des conventions IRSI, CIDE COP et convention 2.1 / En auto : IRSA
- Droit commun : qu'est-ce que le droit commun ? En dégât des eaux, en RC

3. L'évaluation des dommages en fonction du périmètre de gestion

- IRD : gré à gré, expertise unilatérale / pour compte commun, EAC (expertise amiable contradictoire)
- Auto : expliquer à l'assuré les méthodes et modalités d'évaluation des dommages, situations particulières (procédures VGE, VE, VEI)

4. Le principe indemnitaire

5. La responsabilité civile

- Auto : principe et étendue de la responsabilité civile, garantie défense-recours du contrat
- IRD : RC liée à l'habitation / à la vie privée, garantie défense-recours du contrat

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.